

SUJET

2020-2021

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

Première Générale

ÉVALUATIONS COMMUNES

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat : N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le : / /



1.1

Évaluation Commune

CLASSE : Première

EC : EC1 EC2 EC3

VOIE : Générale Technologique Toutes voies (LV)

ENSEIGNEMENT : histoire-géographie

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 2h

Niveaux visés (LV) : LVA LVB

Axes de programme : espaces ruraux ; colonies

CALCULATRICE AUTORISÉE : Oui Non

DICTIONNAIRE AUTORISÉ : Oui Non

Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.

Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.

Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

Nombre total de pages : 3



Première partie : question problématisée (sur 10 points)

Comment l'étalement des activités urbaines dans le monde provoque-t-il des conflits d'usage dans les espaces ruraux ?

Votre réponse pourra décrire l'étalement des activités urbaines et expliquer les conflits d'usage qui en découlent en identifiant les acteurs concernés.

Deuxième partie : analyse de documents (sur 10 points)

En analysant les documents, vous expliquerez les ambitions coloniales françaises, vous montrerez que la présence française dans les colonies fait débat, ainsi que ses conséquences sur les territoires et les populations colonisés.

L'analyse des documents constitue le cœur de votre travail, mais nécessite pour être menée la mobilisation de vos connaissances.

Document 1 : Extraits de l'Atlas de géographie moderne, Franz Schrader

En comparant cette histoire avec celle des autres puissances, on est frappé d'un fait remarquable : presque partout, les Français se sont conciliés les sympathies des populations au milieu desquelles ils venaient s'établir (...). La France ne traite pas en simples sujets les populations conquises. Elle essaye au contraire de les assimiler, de leur enseigner sa langue, de leur inculquer ses mœurs et ses principes, de transformer graduellement ces étrangers en citoyens (...).

Mais l'avenir véritable est en Algérie et en Tunisie, colonies de peuplement et non point simples colonies d'exploitation. Elles ont des terres fertiles ; sous un beau climat qui rappelle celui de la France du Midi, et où les Français peuvent vivre, travailler et s'accroître. Notre langue y fait des progrès constants ; elle est parlée par une grande partie de la population des villes, qui acquiert graduellement nos usages (...). En restant tolérante, en continuant à pratiquer la justice qui assure aux conquérants le respect de ces musulmans, la France n'aura point à redouter de nouvelles insurrections, et sa puissance dans l'Afrique du Nord sera de plus en plus indéracinable.

Source : F. Schrader, F. Prudent, E. Anthème, *Atlas de géographie moderne*, Paris, Hachette, 1896.

Document 2 : extraits d'Au soleil, Guy de Maupassant

L'écrivain Guy de Maupassant, part pour l'Algérie en 1881, en tant qu'envoyé spécial pour le journal Le Gaulois. Certains articles sont regroupés sous le titre Au soleil, publié en 1884.

Voici les différents systèmes employés pour chasser et spolier¹ les misérables propriétaires indigènes.

Un particulier quelconque, quittant la France, va demander au bureau chargé de la répartition des terrains une concession en Algérie. On lui présente un chapeau avec

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat : N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le : / /



1.1

des papiers dedans, et il tire un numéro correspondant à un lot de terre. Ce lot, désormais, lui appartient.

Il part. Il trouve là-bas, dans un village indigène, toute une famille installée sur la concession qu'on lui a désignée. Cette famille a défriché, mis en rapport ce bien sur lequel elle vit. Elle ne possède rien autre chose. L'étranger l'expulse. Elle s'en va, résignée, puisque c'est la loi française. Mais ces gens, sans ressources désormais, gagnent le désert et deviennent des révoltés (...).

Autre méthode.

La Chambre vote un crédit de quarante ou cinquante millions destinés à la colonisation de l'Algérie.

Que va-t-on faire de cet argent ? [...]

Eh bien ! on exproprie les Kabyles² au profit de colons inconnus.

Mais comment les exproprie-t-on ? On leur paie quarante francs l'hectare qui vaut au minimum huit cents francs.

Source : Guy de Maupassant, *Au soleil*, Paris, Albin Michel, pp. 119-120, 1925 (1884 pour la 1^{ère} édition).

¹ Les déposséder de leurs terres.

² La Kabylie est une région située au Nord de l'Algérie.